

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Est

Décision n° 3092 du 1^{er} février 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est

NOR : INTJ2102990S

Le commandant de la région de gendarmerie du Grand Est et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 35133 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032362S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2021 :

Gahete	Dominique	NIGEND : 140 106
---------------	-----------	------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2021 :

Rousselot	Joris	NIGEND : 316 867
Graftiaux	Gilles	NIGEND : 175 192
Kilinc	Gokhan	NIGEND : 313 695
Van Wonterghem	Simon	NIGEND : 320 863
Tanjon	Christophe	NIGEND : 309 021

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2021 :

Laffolley	Tom	NIGEND : 361 639
Nguyen	Sorin	NIGEND : 369 240
Beldjoudi	Guillaume	NIGEND : 356 369
Rubéo-Lisa	Rodolphe	NIGEND : 343 538

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} février 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie du Grand Est
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est,*
S. Ottavi